



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

**Procès- verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins
du jeudi 15 décembre 2016.**

L'assemblée est convoquée par le bureau, à la demande de la municipalité, pour le jeudi 15 décembre 2016 à 20H à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016 ;
2. Communication du bureau et de la municipalité ;
3. Préavis municipal n° 14/16 relatif au budget 2017 ;
4. Préavis municipal n°15/16 relatif au plafond d'endettement ;
5. Préavis n° 16/16 relatif à la modification de l'affectation de la parcelle 496 au lieu-dit « Grand Chaney » et sa mise à l'enquête;
6. Propositions individuelles ;
7. Divers ;

Présidence : François Martignier
Secrétaire : Marie-Albane Baquez
Scrutateurs : Frédérique Zesiger-Schaerer et Jean-Claude Allinger

Convoqués : 40
Excusés : 6
Présents : 34
Majorité : 18

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance et salue les auditeurs ainsi que les représentants de la presse.
Il excuse Madame Patricia Rama, Municipale malade.
L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

- 1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2016 ;

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Communication du bureau.

Information du Président :

Pour rappel : les personnes doivent s'excuser auprès de la secrétaire du Conseil.



Il rappelle que les rapports signés doivent parvenir au Président au plus tard 10 jours avant le Conseil avec une copie scannée à la secrétaire du Conseil et au bureau communal. (C'est dans le règlement qui a été voté en 2014. Le Président est responsable des archives).

Lors de la visite annuelle, le Préfet contrôle dans son classeur si tout ce qui concerne le Conseil est ok. La commission des Finances avait demandé la liste des abréviations, la secrétaire l'a préparée, les personnes intéressées peuvent sans autre la lui demander.

Adresse e-mail des membres : la liste actuelle est « Liste des Conseillers M2. »

Il espère que les conseillers ont trouvé intéressant l'extrait de l'aide –mémoire.

Il rappelle que c'est au Président des commissions de donner les feuilles de présence à la boursière. A la fin de la séance, les Présidents sont priés de passer vers le Président du Conseil afin qu'il puisse noter les noms. (C'est un relai administratif, vous vous organisez comme vous voulez).

Il y aura après chaque séance un apéritif, ceci permet de passer un moment constructif et convivial ensemble.

Il était content d'entendre les bons échos des membres des commissions sur les informations données par les municipaux lors des séances.

Informations de la Municipalité

M. Lohri souhaite un bon rétablissement à Mme Rama.

Les informations de la Municipalité sont annexées.

3. Préavis municipal n° 14/16 relatif au budget 2017 ;

La commission des Finances par son rapporteur, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté par 30 oui et 3 non

4. Préavis municipal n°15/16 relatif au plafond d'endettement ;

La commission des Finances par son rapporteur, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté par 30 oui 1 non et une abstention.

5 Préavis n° 16/16 relatif à la modification de l'affectation de la parcelle 496 au lieu-dit « Grand Chaney » et sa mise à l'enquête;

La commission d'urbanisme par son rapporteur, propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le préavis est accepté par 33 oui.

10. Propositions individuelles ;

Aucune

11. Divers.

Frédéric Guenin fait remarquer que l'on a de la peine à s'entendre, la ventilation est alors arrêtée.

Patrick Balter demande pourquoi l'ancienne salle polyvalente n'est pas utilisée comme salle des fêtes :

Monsieur Lohri répond que plus de travaux d'entretien s'effectue dans ce bâtiment et qu'il est prévu de le démonter.

Anne Treboux précise que cette démolition a été acceptée lors d'un référendum.



Laurent Vukalovic remercie les Conseillers pour l'acceptation des deux préavis.
Didier Lohri précise qu'il faut regarder article 77 concernant le nombre de voix et l'article 68 au sujet des rapports de commissions.

Les Présidents des commissions sont : Sylvie Elben Finances
Frédéric Guenin Gestion
Didier Besson Urbanisme et bâtiment
Anne Genevay Forêts et alpages
Jean-Claude Allinger Déchèterie
Anne-Marie Badel Recours en matière impôt taxe
Gérald Ernst Routière
Sonia Pittet affaires sociales

Votre rôle est de donner à la boursière la feuille de présence et d'être la personne de contact, si vous désirez changer, il n'y a pas de problème.

Le Président enverra un message de bon rétablissement à Mme Rama de la part du Conseil.

Il remercie :

- La Municipalité pour l'important travail qu'elle effectue.
- L'administration communale pour sa précieuse collaboration.
- Les membres du Conseil pour les agréables contacts.

Il souhaite à tout le monde ainsi qu'à leur famille de belles fêtes de fin d'année et tous ses vœux pour 2017 !

Le Syndic présente les vœux de fin d'année aux Conseillers et à leur famille.

Le Président lève la séance et invite les Conseillers ainsi que les auditeurs à partager le verre de l'amitié et souhaite une agréable fin de soirée.

Le Président clôt la séance à 21 h 15.

Bassins, le 16 décembre 2017

Le Président

La secrétaire

François Martignier

Marie-Albane Baquez